

Déclaration conjointe des ministres chargés des Affaires européennes du Triangle de Weimar (Genshagen, 12-13 décembre 2024)

À l'occasion de notre réunion en format « Triangle de Weimar » à Genshagen les 12 et 13 décembre 2024, nous, ministres chargés des Affaires européennes de l'Allemagne, de la France et de la Pologne, réaffirmons l'importance de notre coopération et le rôle déterminant du Triangle de Weimar dans l'édification d'une Europe forte, sûre, adaptable et résiliente. Ces derniers mois ont démontré que notre collaboration étroite au sein du Triangle de Weimar est essentielle pour renforcer l'unité de l'Europe et remédier aux difficultés auxquelles nous sommes confrontés en tant que membres de l'Union européenne (UE). Nous nous félicitons que le Conseil de l'UE ait décidé de faire du renforcement de la sécurité, prise dans son sens le plus large, son objectif fondamental pour les six mois à venir. Ensemble, nous continuerons à axer nos efforts sur plusieurs domaines clés : mobilisation en faveur de l'élargissement et des réformes de l'UE, promotion de l'état de droit, lutte contre la désinformation, renforcement de la résilience démocratique, compétitivité et transition écologique.

Élargissement

Depuis le début de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, l'élargissement de l'UE est devenu une nécessité géopolitique. Nous réitérons notre soutien à tous les pays candidats et candidats potentiels qui ont montré de manière crédible leur détermination à avancer sur leur trajectoire européenne.

Ces derniers mois, le processus d'adhésion à l'UE a connu un nouvel élan, que nous nous efforcerons de maintenir et de renforcer dans le cadre de la présidence polonaise du Conseil au premier semestre 2025.

L'Ukraine et la Moldavie ont toutes deux montré qu'elles étaient bien préparées à l'occasion de l'examen mené actuellement par la Commission, ce que confirme le paquet « Élargissement » 2024. Nous entendons ouvrir le premier groupe de chapitres de négociation avec ces deux pays dès que toutes les conditions nécessaires seront remplies. Dans l'intervalle, nous demeurons déterminés à nous tenir aux côtés de l'Ukraine pour défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale dans ses frontières internationalement reconnues, aussi longtemps qu'il le faudra. Nous réitérons notre position selon laquelle aucun accord de paix ne doit être conclu sans le consentement de l'Ukraine.

Nous rappelons une fois encore notre attachement total et sans équivoque à la perspective d'adhésion à l'UE des six pays des Balkans occidentaux. Nous saluons en particulier les progrès réalisés dans leurs processus d'adhésion par l'Albanie et le Monténégro, qui ont franchi récemment des étapes majeures. À l'exception de la Bosnie-Herzégovine, tous les pays ont présenté des programmes de réforme de

grande ampleur dans le cadre de la Facilité pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux. Dans ce contexte, nous demeurons préoccupés par l'absence de progrès concernant les réformes en Bosnie-Herzégovine et nous espérons que ce pays nous présentera rapidement son programme en la matière.

Nos pays sont fermement attachés au processus de Berlin, autre cadre de promotion de la coopération régionale et des relations de bon voisinage, et nous souhaitons souligner le résultat important que constitue le récent déblocage de la situation en ce qui concerne l'Accord de libre-échange centre-européen.

Nous sommes préoccupés par l'évolution récente de la situation en Géorgie. Nous condamnons fermement le recours disproportionné à la force contre des manifestants pacifiques et le fait que des représentants de l'opposition et des médias aient été pris pour cible. Nous déplorons les descentes dans les locaux de partis d'opposition et d'organisations de la société civile et l'arrestation d'opposants politiques, et nous appelons à leur libération immédiate. Nous exprimons notre solidarité avec la société civile géorgienne, qui manifeste pacifiquement dans les rues de Tbilissi et d'autres villes du pays. Les droits fondamentaux, notamment la liberté de réunion pacifique et la liberté d'expression, doivent être respectés et protégés, conformément à la Constitution géorgienne et aux engagements internationaux de la Géorgie. Nous exhortons le parti Rêve géorgien à réduire les tensions et à ouvrir un dialogue inclusif avec toutes les forces politiques et les représentants de la société civile. Nous rappelons que ce sont les décisions prises par le parti Rêve géorgien depuis le début de l'année 2024 qui ont conduit à l'arrêt de facto du processus d'adhésion à l'UE et à la dégradation de nos relations avec la Géorgie. Dans ce contexte, nous déplorons que le parti Rêve géorgien ait récemment annoncé la suspension des négociations d'adhésion à l'UE jusqu'en 2028, en contradiction avec les aspirations européennes du peuple géorgien consacrées par la Constitution géorgienne. Nous soulignons notre soutien aux aspirations démocratiques et européennes du peuple géorgien.

Nous saluons le rôle positif que joue l'Albanie en organisant le prochain sommet de la Communauté politique européenne en 2025.

Réformes de l'UE

Nous devons veiller à ce que l'UE poursuive sa propre réforme parallèlement au processus d'élargissement, car tant l'Union que les futurs États membres devront être prêts au moment de l'adhésion. Les réformes internes de l'UE représentent un processus parallèle essentiel pour faire en sorte que l'élargissement renforce l'Union. Elles sont nécessaires pour atteindre les objectifs inscrits dans notre Programme stratégique et dans les déclarations de Versailles, de Grenade et de Budapest, notamment l'autonomie stratégique, tout en réduisant les dépendances préjudiciables et en diversifiant et en sécurisant les chaînes d'approvisionnement stratégiques.

S'agissant des conclusions du Conseil européen du 27 juin 2024, notamment la trajectoire figurant dans la feuille de route de l'UE pour les travaux futurs sur les réformes internes, l'Allemagne, la France et la Pologne attendent avec intérêt la présentation par la Commission européenne des réexamens des politiques avant élargissement d'ici le printemps 2025. Ensemble, nous nous emploierons à faire progresser les travaux concernant ces réformes, dans les formats appropriés, sur les

quatre volets (valeurs, politiques, budget et gouvernance) mentionnés dans la feuille de route, avant la présentation du rapport de suivi au Conseil d'ici juin 2025.

Le principal objectif reste de réaliser les ambitions à long terme de l'Union, de répondre aux enjeux majeurs liés à ses priorités et à ses politiques et de garantir sa capacité d'action face à une nouvelle réalité géopolitique et des problématiques de plus en plus complexes. L'Allemagne, la France et la Pologne sont déterminées à continuer de travailler sur des propositions concrètes avec leurs partenaires de l'UE.

Résilience démocratique

Sans répit, des agents étrangers s'efforcent de saper nos sociétés libres et démocratiques par la diffusion de fausses informations, des ingérences malveillantes et la manipulation de l'information. Pour empêcher toute dégradation des débats publics et de la confiance dans les institutions démocratiques, il nous faut renforcer de manière significative notre coopération et notre capacité de réaction face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger partout dans l'UE, en y associant les autres pays partenaires européens.

Pour être résilientes, nos sociétés démocratiques doivent permettre la tenue de discussions libres et ouvertes. Nous reconnaissons le rôle précieux que jouent les médias indépendants et les organisations de la société civile pour détecter, analyser et déconstruire ces activités. L'éducation aux médias constitue également un levier essentiel dans ce domaine.

Nous sommes prêts à soutenir les efforts déployés au niveau international pour développer la coopération entre les ONG et les groupes de réflexions européens et renforcer leurs capacités, afin de consolider les capacités et les synergies de l'UE et de rendre celle-ci plus résiliente et plus démocratique. Des efforts devront ainsi être réalisés pour améliorer la communication stratégique, afin d'accroître la confiance dans l'UE et ses valeurs. À cet égard, nous réaffirmons notre engagement collectif en faveur du système d'alerte rapide du Service européen pour l'action extérieure et nous soulignons la nécessité de renforcer encore la coordination et les partenariats noués à l'échelle européenne, en particulier avec les pays candidats à l'adhésion, qui se voient directement menacés et déstabilisés par ces campagnes de manipulation.

L'Allemagne, la France et la Pologne appellent l'UE, l'OTAN et d'autres partenaires internationaux affinitaires à travailler ensemble pour contrer la rhétorique russe et les autres discours antioccidentaux, tant au sein de nos sociétés mêmes qu'à l'échelle mondiale, en accordant une attention particulière aux pays du Sud.

Nous estimons que la lutte contre les activités de manipulation et d'ingérence incombe en premier lieu aux plateformes de réseaux sociaux. Ces plateformes doivent appliquer les mesures adoptées en vertu du Règlement sur les services numériques de manière rapide et efficace et dans le respect de leur législation respective, afin de protéger nos sociétés de toute influence malveillante. Nous demandons également que les efforts déployés actuellement dans l'UE et les pays candidats à l'adhésion pour lutter contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger (notamment en matière de communication stratégique et de renforcement de la résilience démocratique et sociétale) soient pris en compte dans les discussions menées au sein du Conseil et de ses groupes de travail.

Missions d'observation électorale

L'Allemagne, la France et la Pologne attachent une grande importance aux missions internationales d'observation électorale dans les pays candidats à l'adhésion à l'UE, qui sont conduites par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et reposent sur une méthodologie solide et impartiale. Nous encourageons les États membres de l'Union à soutenir ces missions en mettant à leur disposition un nombre suffisant d'observateurs nationaux et en aidant les pays candidats à l'adhésion à mettre en œuvre les recommandations du BIDDH afin de mettre leurs lois et processus électoraux en conformité avec les normes et les engagements de l'OSCE.

Compétitivité et transition écologique

Nous, ministres chargés des Affaires européennes du Triangle de Weimar, tout en cherchant l'acceptation de nos sociétés, plaidons fermement pour que la trajectoire de l'Europe vers la neutralité climatique, conformément à l'Accord de Paris, et la transition écologique soient sources de croissance, d'investissement et d'innovation, ouvrent d'énormes marchés pour les industries de demain et créent de nouveaux emplois sûrs et bien rémunérés. Nous devons veiller à ce que la politique climatique de l'UE offre un cadre équitable, raisonnable, clair et stable tant pour les entreprises que pour les citoyens. Ainsi, nous appelons à un ambitieux Pacte pour une industrie propre qui favorise la transition écologique, en particulier grâce à la transformation réussie de notre base industrielle, et qui procure des bénéfices immédiats aux entreprises et aux citoyens européens, notamment en faisant baisser les prix de l'énergie. Nous devons faire en sorte que l'Europe demeure une puissance manufacturière et devienne un acteur de premier plan dans les secteurs technologiques clés en élaborant et en appliquant une politique industrielle efficace.

En encourageant le renforcement de la coopération et des partenariats internationaux en matière de lutte contre le changement climatique, d'une part, et en favorisant la bonne application et l'extension du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières aux secteurs et aux produits en aval exposés aux risques de fuite de carbone, d'autre part, l'UE peut non seulement mener l'action mondiale en faveur du climat, mais aussi veiller à ce que ses industries demeurent à la pointe de l'innovation et de la compétitivité.

Quelle / Source / Źródło: <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/Allemagne/le-triangle-de-weimar/article/declaration-conjointe-des-ministres-charges-des-affaires-europeennes-du-281702>

(Accessed 16 December 2024)